Lycée La Fontaine
Ecole Primaire

Conseil d'Ecole

Mardi 27 mars 2018

Procès-verbal

Etaient présents :

NEGRAZUS	Falk	Parent d'élève élu
LIENARD	Manon	Parent d'élève élu
DIALLO MAMADOU	Assane	Parent d'élève élu
SCHIANO	Anne-Laure	Parent d'élève élu
XUEREB	Mélanie	Parent d'élève élu
KOHN	Marie	Parent d'élève élu

BADO	Ella Agathe	Enseignante
AHMADOU	Hélène	Enseignante
BADO	Jean	Enseignant
BENAZETH	Catherine	Enseignante
BERUBE	Joëlle	Enseignante
CLAERHOUT	François	Enseignant
DAYNAC	Laurent	Enseignant
HAUSWIRTH	Qyuên	Enseignante
BADO	Ella Agathe	Enseignante
LADRE	Denise	Enseignante
LASSAN	Sophie	Enseignante
PERRIN	Zurweita	Enseignante
SAKO	Rahila	Enseignante
VAN SPRUNDEL	Halima	Enseignante

ANDRIES	Philippe	Directeur
THOMAS	Laurent	Proviseur

Absents excusés :

JANKOV	Slaven	Parent d'élève élu
GBAGUIDI	Clotilde	Parent d'élève élu
NTANDOU BOUZITOU	Gervais	Parent d'élève élu
TOURE	Olga	Parent d'élève élu
BARBIER	Jean-Paul	D.A.F.
PERRIN	Zurweita	Enseignante

Invités :

Le directeur de l'école remercie tous les membres du conseil d'école pour leur présence

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**

M. CLAERHOUT François (Enseignant) est secrétaire de séance. Mme SAKO Rahila (Enseignante) est secrétaire adjointe.

2. **Calendrier 2018-2019**

Le directeur présente plusieurs propositions de calendriers scolaires.
Les 180 j, correspondant à 864 h ou 36 semaines de classe doivent être respectés, ainsi que des périodes équilibrées de 7 semaines avec 4 périodes de vacances.
L'AEFE permet, cette année, d'effectuer une pré-rentrée le 31 août 2018.

Celle qui est plus précisément explicitée commence le 31 août 2018 (prérentrée) et finit le 3 juillet 2019.

La seconde propose la même reprise mais une fin au 1er juillet 2019 au soir. (6 rattrapages pendant l'année)

Une troisième propose un changement dans le rythme scolaire à partir du mois de mars afin de ne plus travailler l'après-midi pendant la période chaude.

Le calendrier proposé par l' IEN de zone se termine le 5 juillet 2019.

Mise en débat :
Le directeur : On sait que l'effectif est très bas à partir de la troisième semaine du mois de juin. Mais l'année scolaire doit comporter 36 semaines.

Un enseignant : le calendrier de la zone montre que des établissements terminent le 29 juin, comme à Malabo. Il y a donc une souplesse concernant les 35 semaines. Je défends le calendrier qui finit le premier juillet car dans le cas d'une fin le 5 juillet la dernière période sera de 8 semaines.

Le proviseur : la prérentrée dans cet établissement a eu lieu le 30 août ce qui n'était pas autorisé ; Et les vacances ont été réduites. Une fin d'année scolaire le 3 juillet est un bon compromis. S'il n'y a pas de consensus entre le premier et le second degré, le calendrier retenu sera celui proposé par l'Inspectrice.

Les parents d'élèves : je suis parent d'élève de maternelle et moi je souhaite une année la plus longue possible afin que les semaines soient moins denses.

Les enseignants : Il faut savoir que les jours de juillet sont moins profitables aux enfants car il y aura beaucoup d'absentéisme.

Les parents d'élèves : Le collège va-t-il vaquer dès le début juin ?

Le proviseur : Certains professeurs seront mobilisés pour les examens. Il y aura donc des cours non assurés.
Les enseignants : la date de remise des livrets marque le début de l'hémorragie.

Avis du conseil d'école : Le calendrier avec une fin des cours le lundi 1er juillet au soir est proposé, à une large majorité, pour l'année scolaire 2018-2019. Le document est joint en annexe.

Le proviseur : Le conseil du second degré se prononcera sur le calendrier scolaire et c'est au Conseil d'établissement où siègent aussi les représentants du second degré que celui-ci sera validé.

3. **Projet d'école 2018-2022**

Le directeur : 3 conseils de cycle sont programmés pour l'élaboration du projet d'école 2018-2021 :
- Mercredi 11 avril 2018 après-midi
- Vendredi 11 mai 2018 après midi
- Lundi 4 juin 2018 après midi

4. **Mouvement des enseignants résidents du Premier Degré**

Le directeur : Actuellement, 2 postes de résidents sont à pourvoir, 1 est susceptible d'être vacant. Les deux postes correspondent à des postes vacants de résident « gelés » cette année. Une CCPLA a eu lieu le lundi 05 mars 2018. Nous avons reçu 8 dossiers de candidature. 2 candidats ont accepté la proposition de poste et nous sommes dans l'attente des détachements.

En Avril, l'ouverture des réinscriptions et des inscriptions, en ligne, nous permettra d'avoir un aperçu de la nouvelle organisation pédagogique pour l'année scolaire 2018-2019.

Le nombre de classes restera, a priori, de 19.

Les parents d'élèves : Date butoir pour la réinscription ?

Le directeur : Les réinscriptions sont possibles jusqu'au 15 juin. Le site sera ouvert à partir du 1er avril 2018.

5. **Formation continue des enseignants du premier degré**

PLAN REGIONAL DE FORMATION
- Participation de 12 professeurs des écoles.

PLAN DE FORMATION CONTINUE ETABLISSEMENT
- Restitutions des stages : Obligatoire pour les stagiaires. Les personnels y assistent sur la base du volontariat
- Stages de formation : 9 heures obligatoires pour les personnels du 1er degré : actions de formation liées à la liaison école collège, à l'école.

STAGES DGESCO/AEFE
- Mme PERRIN Zurweita : du 19 au 30 mars 2018
- Mme VAN SPRUNDEL Halima : du 21 mai au 1er juin 2018

VISITES ET FORMATIONS
- M. CAMUS Alain (CPAIEN) du 22 au 26 janvier 2018
- Mme VERGELY Joëlle (EMFE) du 12 au 15 mars 2018

6. **Informatique**

Le directeur : La salle informatique du primaire sera vraisemblablement détruite en janvier 2019, conséquence du projet immobilier sportif.

Les programmes comportent des changements notoires quant aux compétences liées au numérique à l'école primaire : ils expriment la volonté d'inclure ces compétences dans les différents domaines et enseignements, ce qui a pour conséquence de faire "disparaître" le B2i tel qu'il se présente actuellement.

Proposition du conseil des maîtres :

1 - Un plan informatique - multimédia étalé sur trois ans intégré au prochain projet d'établissement 2018-2021, comprenant un volet dotation de matériel + un volet formation interne à l'établissement (notamment pour l'utilisation des VPI).
2 - Pas de salle informatique, pas de matériel itinérant mais un équipement dans chaque salle de classe et pour la BCD. L'équipement par classe devrait, à terme (3 ans), comporter 4 ordinateurs portables pour les élèves + un ordinateur portable enseignant (parc à renouveler) + connexion Wifi + 1 scanner + 1 imprimante laser.
Echelonnement dans le temps : on pourrait imaginer 1 poste enseignant + 2 postes élèves l'année N, un troisième l'année N+1 et un dernier l'année N+2.

Pour la BCD, 5 ordinateurs portables pour les élèves + connexion Wifi + 1 scanner + 1 imprimante laser. Egalement, un vidéoprojecteur fixe + écran + sono (salle de projection).

3 - Equipement vidéoprojecteur interactif sur un niveau l'année N, sur un niveau d'un autre cycle l'année N+1. VPI + tablettes.

Proposition de l'administration :
Le programme de remplacement de la salle informatique du primaire se fera sur trois ans.
A la rentrée 2018, les classes de cycle 2 et de cycle 3 seront équipées de 2 ordinateurs portables, d'une imprimante (sous réserve) et d'un scanner. 5 postes de l'ancienne salle informatique seront installés en BCD. Les 9 autres postes fixes restants pourront être installés dans les classes de maternelle.
A la rentrée 2019, les classes de cycle 2 et de cycle 3 seront équipées d'un ordinateur portable supplémentaire. Les classes de cycle 1 seront équipées d'un ordinateur portable, d'une imprimante et d'un scanner.
A la rentrée 2020, les classes de cycle 2 et de cycle 3 seront équipées d'un ordinateur portable supplémentaire. Les classes de cycle 1 seront équipées de trois ordinateurs portables supplémentaires.

Les parents d'élèves : Ce programme-là sera-t-il intégré au projet d'établissement ? Est-il réalisable au niveau budgétaire ?

Le directeur : oui, ce que j'ai annoncé sera réalisable au niveau budgétaire.

Les enseignants : Ne serait-il pas souhaitable de sécuriser le matériel et de le mettre à l'abri des vols ?

Le directeur et le proviseur : Oui.

Les parents d'élèves : Serait-il possible de voir l'inventaire du matériel ?

Le directeur : Je ne l'ai pas ici. Mais cette liste pourra vous être communiquée.

Les parents d'élèves : Peut-on se mettre d'accord sur une date ?

Le directeur : on va le noter. La liste du matériel enregistré vous sera communiquée le plus vite possible.

Les enseignants : Le matériel de la web-radio est arrivé. Il faudra le sécuriser. Car le matériel de l'ancienne web-radio n'est plus là. La mallette de micros semble avoir disparue. Un enregistreur a été retrouvé et l'on s'en sert. Il y a des trésors cachés et du matériel, acquis il y a des années, a disparu. Tout matériel acheté devrait être étiqueté.

Les enseignants : Il faudrait un logiciel ou un registre d'emprunt et les matériels précieux doivent être mis à l'abri pendant les vacances.

Les parents d'élèves : Existe-t-il une assistance informatique ?

Le directeur : Oui, nous avons un contrat avec une société de maintenance et nous avons une personne, un assistant informatique, employée à temps plein au Lycée.

Les parents d'élèves : Qu'en est-il des tablettes ?

Le directeur : Cela n'a pas été retenu par les enseignants. Le plus adapté nous semble être des ordinateurs et non pas des tablettes. Les tablettes sont utilisées pour l'enseignement des langues.

Les parents d'élèves : Le parc des 4 tablettes utilisées en langue sera-t-il renforcé ?

Le directeur : 4 nouvelles tablettes seront achetées pour la rentrée 2018 et deux tablettes acquises à la rentrée 2017, non utilisées par le cycle 3, ont été attribuées au pôle langue.

7. Commande de fournitures du Primaire

Le directeur :
Trois priorités sont définies :

a) Priorité n°1 : équipement de la maternelle et amélioration des coins jeux (surtout en GS mais aussi dans les autres niveaux) ;
b) Priorité n°2 : équipement de la BCD.
c) Priorité n°3 : renouvellement des manuels scolaires.

Les enveloppes allouées le sont par cycle. Chaque cycle détermine ses priorités qui seront validées ou non suivant les possibilités financières.

6 pôles sont définis :

- Pôle BCD
- Pôle EPS
- Pôle Langues
- Pôle Cycle 1
- Pôle Cycle 2 (CP-CE1-CE2)
- Pôle Cycle 3 (CM1-CM2-6^{e})

Les fichiers scolaires seront achetés par les parents.

Pour des raisons de budget, les demandes de fournitures des classes de PSA, PSB, MSA, MSB, GSA, GSB, CPA, CP/CE1, CE1A et CE1B ont été diminuées de 10% par rapport aux souhaits des enseignants.
4 tablettes seront commandées sur les 8 demandées en Anglais par Mme VAN SPRUNDEL
La commande des vélos pour le cycle 2 est annulée car les vélos ont déjà été livrés l'année dernière.

Un enseignant : Je suis passé de 31 euros par enfant à 27 euros par enfant. Est-ce vraiment si important ?

Le proviseur : C'est un choix. La BCD est une priorité. Il fallait rentrer dans le budget qui est en nette augmentation sur deux ans.

Mme Van Sprundel : Pourtant nous avons réduit nos commandes...

Le proviseur : Je veux rappeler que madame Vicaigne, IEN de la Zone, a demandé à ce que les classes maternelles soit prioritaires. Les dépenses du primaire ont donc beaucoup augmenté pour répondre aux besoins.

Les parents d'élèves : Pourrait-on avoir une lisibilité sur ce point ?

Le directeur : je tiens à votre disposition un tableau récapitulatif qui sera joint au présent procès-verbal.

Les parents d'élèves : Les commandes informatiques seront-elles viables à moyen terme ? Les commandes de la BCD sont-elles maintenant complètes ?

Le directeur : les commandes BCD des deux années précédentes ne sont pas arrivées. Il a bien fallu rattraper.

Le proviseur : Il faudra continuer à investir 4000 ou 5000 euros par an dans les prochaines années pour remettre à niveau le stock de livres.

8. Semaine des Rencontres Littéraires de Niamey 2018 : La littérature fait du bruit, Ecriture et musique – Pays invité : le Bénin.

Le directeur : 2 classes de la section primaire du lycée français La Fontaine (GS et CP/CE1) y ont participé cette année. 7 classes (CM1 et CM2) d'écoles nigériennes de Niamey (Gamkallé 4, Lazareth 4 et Mission Garçons) ont participé également la Semaine des rencontres littéraires.
Elle s'est déroulée du 6 au 10 mars 2018.
Auteurs de cette année : Kidi BEBEY, Karine MAINCENT et Florent COUAO-ZOTTI.

9. L'aide apportée aux élèves en difficulté.

Le directeur :
La différenciation pédagogique durant les temps de classe :
La mise en place d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est une mesure pouvant apporter de l'aide aux élèves en difficulté passagère.

Les Auxiliaires de Vie Scolaire
Cinq élèves sont actuellement scolarisés avec un Auxiliaire de Vie Scolaire.
L'AEFE prend en charge le salaire de l'AVS pour les enfants français et boursiers reconnus porteurs de handicap selon la quotité de la bourse octroyée à la famille.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires
Elles comprennent un temps de 60 heures. 36h d'APC qui ne sont pas uniquement consacrées à de la remédiation et 24h de temps de travail consacré à l'identification des besoins des élèves, à l'organisation des activités pédagogiquescomplémentaires et à leur articulation avec les autres moyens mis en œuvre dans le cadre du projet d'école pour aider les élèves. Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent, généralement, le mercredi et le vendredi matin. Certaines APC ont lieu le mardi et le jeudi soir, d'autres le vendredi ou le lundi après-midi.

Heures de soutien Fr'Entraide
Proposition de 9 modules de 2 heures au cycle 2 et au cycle 3 à visée éducative et culturelle pour les élèves boursiers de nationalité française.
Objectif : ouverture culturelle et sur le monde.
Exemples : approche interdisciplinaire (maths – EPS ; arts plastiques – lecture de consignes), visite virtuelle de monuments du monde, jeux éducatifs, de société, ludothèque, éveil à la culture, cinéma, documentaires, bulletins d'info, sorties au CCFN…

10. Les frais de scolarité

Le directeur : Une augmentation de 3%, déjà votée en fin d'année dernière en Conseil d'Etablissement, est programmée pour 2018-2019.

11. Visites médicales GS, CM2 et CE2

Le directeur : les visites médicales sont obligatoires pour les élèves qui vont entrer au CP et pour ceux qui vont entrer en 6ème.
Visite médicale des élèves de GS : à partir du 22 mai 2018.
Visite médicale des élèves de CM2 : à partir du 04 juin 2018.

La Visite médicale, réalisée par l'infirmière scolaire concernant les troubles de la vision pour les élèves de CE2 : L'infirmière qui a réalisé ce contrôle l'année dernière à l'aide d'un logiciel commercial ne souhaite pas recommencer une visite systématique cette année car elle estime qu'en donnant le lien du logiciel aux parents, ceux-ci pourront effectuer le contrôle de la vision de leurs enfants.

Les enseignants : C'est un point crucial. L'année dernière, 8 enfants sur 24 avaient besoin de lunettes. Il faut donc que le point soit fait. C'est indispensable d'autant plus que beaucoup jouent sur des tablettes. Donner l'adresse du site internet aux parents me semble être un recul. Une infirmière est plus à même d'expertiser les problèmes. D'autant qu'elle s'est montrée très experte l'année dernière.

Les parents d'élèves : L'APE peut y palier si c'est une question d'argent.

Le Proviseur : Je suis très surpris d'apprendre ce problème en conseil d'école.

Les parents d'élèves : ce n'est pas normal de ne pas avoir d'infirmerie dans une école de 800 élèves.

Le directeur : L'infirmière n'est présente que 8h dans l'établissement et elle fait aussi des actions de prévention.

Le proviseur : 8 heures par semaine ce n'est pas beaucoup mais il n'y avait pas d'infirmière il y a deux ans.

Un enseignant : Il n'y a pas d'infirmière en école primaire en France. Si, il y a vraiment une urgence, le médecin de la clinique Pasteur située en face du Lycée est appelé.

Un enseignant : Pas dans le primaire en France, mais il y a une infirmière dans les lycées français.

Un enseignant : C'est une remarque que l'on entend depuis des années. Une infirmière à plein temps serait absolument nécessaire.

Un enseignant : Les jeunes du collège et du lycée ont besoin aussi d'un temps d'écoute.

Les parents d'élèves : On est ouvert et on peut vous accompagner sur ce sujet qui nous semble important.

Le proviseur : Attention, nous sommes un EGD qui est soumis à un plafond d'emploi. Deux supports de résidents ont été supprimés et notre plafond va sans doute être abondé pour les remplacer. Pour embaucher une infirmière il faudrait externaliser des emplois. On ne peut pas augmenter le plafond d'emplois. Les recrutements se font dans le cadre de la CCPL. Pour ne pas licencier il faudra discuter avec les organisations syndicales. Cette question est très complexe. Notre plafond d'emploi est à 45 équivalent temps plein et ce plafond est atteint.

Un enseignant : Des choix ont été faits. Des personnes ont été prises à l'administration au secrétariat. On peut aussi penser que c'est au détriment d'un poste d'infirmière.

Le Proviseur : Par rapport aux établissements conventionnés non soumis à ces règles, nous sommes en sous-effectif. Dans la plupart des établissements il y a une voire deux infirmières à temps complet mais aussi davantage de surveillants ou du personnel à l'ccueil des familles. La politique de l'Etat n'est pas d'augmenter les emplois publics.

Points hors ordre du jour :

Questions diverses

1. **Propreté des sanitaires. Pose de rideaux aux toilettes de la maternelle**

Le directeur : Le nettoyage est fait deux ou trois fois par jour. Pourtant ça reste mal odorant. La pose de rideaux pour les toilettes d'enfants de maternelle est pertinente.

Les parents d'élèves : Améliorer le cadre de vie des enfants. Mettre de l'ombre... La salle de repos pourrait être améliorée. Les parents d'élèves sont prêts à aider.

Un enseignant : Je regrette que les tables autour desquelles les enfants pouvaient s'asseoir aient disparu.

Le proviseur : Nous accueillerons les projets de l'APE avec bienveillance.

Un enseignant : La sortie des élèves est délicate du fait des parents qui stationnent dans l'école sous les arbres. Si c'était plus agréable dehors, moins de parents viendraient se poster là.

A 20H10, plus rien n'étant à l'ordre du jour, le directeur remercie les participants pour leur présence et la qualité de leurs interventions, clôture le conseil d'école.

Le secrétaire de séance
François CLAERHOUT

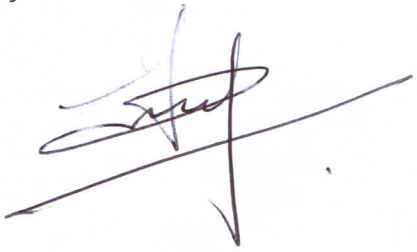
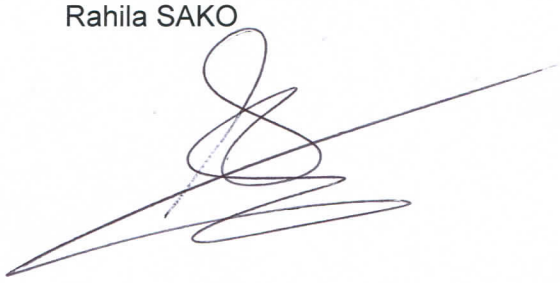
Le secrétaire adjoint de séance
Rahila SAKO